

**Le volet emploi du projet  
de budget pour 2018  
ne répondra pas au malaise !**



Et que dire de ce projet de budget pénitentiaire pour 2018 sur son volet emploi, si ce n'est qu'il ne répondra en rien au marasme quotidien dans lequel sont englués les personnels pénitentiaires.

732 ETP pour l'Administration Pénitentiaire sont ouverts pour 2018, répartis comme il suit :

- + 470 emplois pour l'ouverture des établissements d'Aix, de Draguignan et de Paris la Santé ;
- + 150 emplois consacrés au renforcement de la filière d'insertion et de probation (moins d'un agent par SPIP et leurs antennes) ;
- + 50 emplois pour l'amélioration des extractions judiciaires ;
- + 35 emplois destinés au développement du renseignement pénitentiaire ;
- + 85 ETPT de transferts d'emplois à partir des budgets Police et Gendarmerie ;
- - 45 emplois transférés au Secrétariat Général.

**Soit Zéro effectif supplémentaire pour renforcer les organigrammes faméliques des détentions et des services avec du personnel de surveillance, administratif et technique.**

Certes, le DAP nous fait savoir que le budget 2018 permet d'assurer intégralement le remplacement des 1718 départs définitifs de notre administration, soit les 733 départs à la retraite et les 985 départs volontaires (démissions, etc). Encore heureux !!!

Là aussi, l'exercice de contorsionniste du DAP est magistral, tentant de nous faire avaler que ces créations d'emplois sont supérieures aux autres administrations puisque nous dit-il « *ces créations représentent 12,6 % des emplois créés au sein de la Fonction Publique de l'Etat, alors que la DAP représente 2 % des emplois de la FPE* » ! **Là-aussi, la ficelle est un peu grosse car il est difficile d'additionner puis comparer des choux et des carottes !**

Impossible, en effet, car nous sommes une administration qui n'a de cesse d'ouvrir des établissements, ce qui n'existe nulle part ailleurs dans la Fonction Publique. Et pour ouvrir des sites, il faut bien recruter sachant que tous ces établissements, nous en avons malheureusement l'habitude, sont ouverts avec des organigrammes qui ne correspondent pas aux besoins !

**Pour preuve, en 1990, il y avait moins de 20 000 personnels pénitentiaires, nous serons 40 228 en 2018 soit le double.** Du point de vue du DAP, il serait effectivement grossier de considérer qu'il n'y a pas eu de créations années après années. Et pourtant, rien n'a changé finalement depuis ces années 90 car nombre d'établissements a été construit et rien n'a changé avec des ratios trop faibles de personnels par rapport aux détenus et aux nouvelles missions, c'est inacceptable !!!

**Alors oui, des personnels en plus arriveront en 2018 pour ouvrir des établissements.**

**Mais NON, ceci ne règlera rien pour l'exercice des missions dans la vie courante des autres détentions.**

**Les personnels pénitentiaires doivent donc s'attendre à la poursuite des difficultés dans leurs métiers et leur vie de famille ou bien...résister et se battre !**

Montreuil, le 25 Octobre 2017.